



Numéro de l'acte	2014-215-FINJR
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	753

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 DECEMBRE 2014

QUESTION N°2014-215

FINANCES : Institut Médico Educatif "René Carbonnel" - Signature d'une convention d'occupation de locaux à l'école Jules Ferry de Haut-Arques

RAPPORTEUR : Madame Caroline SAUDEMONT

Depuis Septembre 2004, la ville met 2 salles de l'école primaire Jules Ferry à disposition de l'Institut Médico-Educatif (IME) "René Carbonnel" de l'Association La Vie Active, pour l'accueil d'une classe de CLIS.

Concernant notamment l'organisation des TAP dans les locaux de la CLIS, il convient d'établir une convention précisant les termes de mise à disposition des locaux.

Cette convention est proposée pour l'année scolaire 2014/2015 avec tacite reconduction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- de se prononcer sur la convention d'accueil de la classe externalisée de l'IME "René Carbonnel" à l'école primaire Jules Ferry
- d'approuver les termes de cet avenant à la convention, joint en annexe
- d'autoriser Madame le Maire à le signer au nom de la Commune

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 08 décembre 2014

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT